

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20251208

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Lavaré en séance publique sous la Présidence de Monsieur LEROY Michel.

Étaient Présents :

Date de convocation

3 décembre 2025

Date d'affichage

3 décembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 32

Votants : 38

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, RENARD Candy, STERBA Élénora, membres titulaires, MM. CHERON Erick, HUGUET Jean-Pierre, membres suppléants.

Étaient excusés :

Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Mme NELET Annie

Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à M. MASSÉ Nicolas

Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe

M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à M. GUIBERT Aris

M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à M. LABURTHE-TOLRA Benjamin

Mme MENU Catherine donne pouvoir à M. MERCIER Marc

M. DUPIN Christian remplacé par son suppléant M. CHÉRON Erick

M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre

M. CHÉRON Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20251211-20251208-DE

M. FOUCAULT Yves

Accusé certifié exécutoire

M. JAMOIS Xavier

Réception par le préfet : 17/12/2025

M. PARIS Hubert

Monsieur MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET Annexe ZONE ARTISANALE DU BRAY 2 DECISION MODIFICATIVE

Vu le vote des budget prévisionnels 2025,

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant :

➤ **Budget Annexe ZA du Bray 2**

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2025	proposition DM	Nouveau montant
011 Charges à caractère général	6015 Terrains à aménager	60 action économique services communs	3 500,00 €	-2 930,00 €	570,00 €
	63512 Taxes foncières		500,00 €	-367,00 €	133,00 €
					-3 297,00 €

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2025	proposition DM	Nouveau montant
74 Dotations et participations	748371 DETR	60 action économique services communs	5 000,00 €	202,00 €	5 202,00 €
	71355 variation des stocks de terrains aménagés		77 686,00 €	-3 499,00 €	74 187,00 €
					-3 297,00 €

✓ Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2025	proposition DM	Nouveau montant
16 Emprunts et dettes assimilées	16878 Autres dettes	60 action économique services communs	0,00 €	2 499,00 €	2 499,00 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	3555 Terrains aménagés	60 action économique services communs	77 686,00 €	-3 499,00 €	74 187,00 €
					-1 000,00 €

✓ Recettes d'investissement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2025	proposition DM	Nouveau montant
16 Emprunts et dettes assimilées	16878 Autres dettes	60 action économique services communs	1 001,00 €	-1 000,00 €	1,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 11 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Sébastien MORIN

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS